



Bulletin d'information n° 2 du 27 mars 2020

Aux présidents / présidentes des sociétés de la SFTS,
A tous les tireurs et tireuses de la SFTS,

J'espère que vous êtes toutes et tous en bonne santé et que vous respectez les mesures édictées par nos autorités. Elles sont pleines de bon sens et judicieuses.

Je tiens à vous informer sur les mesures communiquées par la FST aujourd'hui-même :

- **Toutes les activités de tir et toutes les activités des sociétés sont suspendues jusqu'à fin mai 2020.**
- Par cette mesure, la FST espère qu'elle ne devra adapter le calendrier des concours 2020 qu'une seule fois.
- Les sociétés de tir de la SFTS se doivent de suivre les instructions de la Confédération et du canton de Fribourg. Les instructions de la Confédération sont valables jusqu'au 19 avril (selon notre premier bulletin d'information). De nouvelles instructions seront certainement données avant le 19 avril.
- Les chefs de concours de la FST élaborent actuellement un nouveau scénario pour chacun des concours (annulation, dates de report, adaptation du mode de concours, etc.). Dès qu'une décision aura été prise, la FST indiquera si celui-ci sera effectué et sous quelle forme. La nouvelle édition du calendrier des concours devrait être terminée en avril.
- Le report à 2021 de la fête fédérale de tir de Lucerne est actuellement à l'étude.

Restez en bonne santé et faites preuve de patience et de sérénité

Société Fribourgeoise des Tireurs Sportifs

Le président